

Annexe 2. Lettre de mission de Monsieur le président Jean-Marc Sauvé

**Le garde des Sceaux
Ministre de la Justice**

Paris, le **- 8 NOV. 2021**

Monsieur le Président,

Le Président de la République a décidé, sur le fondement de la sollicitation de nos deux plus hauts magistrats, que seraient organisés des états généraux de la justice qu'il m'a chargé de mettre en place et de piloter. Il vous a confié la présidence du comité chargé tout à la fois de veiller au bon déroulement des travaux et de les traduire en propositions et réflexions à remettre au Gouvernement, avant la fin de l'hiver 2022, dans un rapport de synthèse.

Ces états généraux sont destinés à mettre à plat l'ensemble des difficultés, défis et enjeux de la justice et à proposer des mesures destinées à restaurer le pacte civique entre la Nation et la Justice et à repenser le service public de la justice dans un triple souci d'effectivité, de lisibilité et d'ouverture sur la société. Pour marquer l'importance qu'il attache à cet exercice, le chef de l'Etat a lancé les états généraux de la justice à Poitiers le 18 octobre dernier. Son discours a détaillé l'ensemble des sujets à éclairer pour vos travaux.

Ces états généraux seront organisés en quatre phases dans lesquelles le comité pourra très utilement s'investir, aux côtés notamment des groupes de travail spécialisés qui sont mis en place pour approfondir plusieurs sujets essentiels de la justice.

Ces quatre phases sont les suivantes :

- Une phase de consultation.

Depuis le 18 octobre, une consultation publique « Parlons Justice » est ouverte en ligne. Elle doit permettre à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, associations et usagers du service public de la justice – de participer aux états généraux.

Des réunions territoriales seront également organisées, en particulier dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Vous pourrez naturellement y participer et il vous sera notamment proposé de vous joindre aux déplacements que je ferai de mon côté. Les acteurs de la justice pourront aussi transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

Monsieur Jean-Marc SAUVÉ
Vice-président honoraire du Conseil d'Etat

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail spécialisés précédemment mentionnés, sont chargés de formuler des propositions détaillées, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation.

Ces groupes de travail, qui sont autonomes mais avec lesquels il est bienvenu que le comité ait des échanges fluides et réguliers, sont dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la procédure pénale, la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations ainsi que l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers dits « délibératifs », constitués de citoyens et auxquels le comité sera convié, seront conduits autour d'enjeux clés afin de faire émerger leurs propositions.

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022, en présence du comité, l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir les propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de proposition.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, il appartiendra, comme indiqué, au comité des états généraux de la justice que vous présidez, d'en dresser la synthèse au vu de l'ensemble des contributions et de formuler des propositions dans un rapport qui sera remis au Gouvernement avant la fin de l'hiver 2022.

Vous veillerez, en particulier, à préciser les modalités de mise en œuvre des propositions en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Par ailleurs et ainsi que le Président de la République l'a souligné dans son discours de lancement des états généraux, le comité, qui dispose d'un « mandat de liberté », ne doit s'empêcher aucune proposition ou solution radicale, « y compris si cela suppose de trancher des débats qui, depuis trop longtemps, sont ou ignorés ou devenus presque interdits, y compris si cela suppose de bousculer quelques positions établies ».

Dans un esprit de large ouverture et de prise en compte de la diversité des sensibilités et des parcours professionnels, le comité des états généraux de la justice sera composé, outre de vous-même, de :

- Madame Chantal ARENS, première présidente de la Cour de cassation ;
- Madame Yaël BRAUN-PIVET, députée des Yvelines, présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale ;
- Monsieur François-Noël BUFFET, sénateur du Rhône, président de la commission des lois du Sénat ;
- Madame Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, conseillère d'Etat, agrégée des Facultés de droit ;
- Monsieur Jérôme GAVAUDAN, président du Conseil national des barreaux ;
- Monsieur Christophe JAMIN, professeur des universités à Sciences Po ;
- Monsieur Henri LECLERC, avocat honoraire, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme ;
- Monsieur François MOLINS, procureur général près la Cour de cassation ;
- Monsieur Yves SAINT-GEOURS, ancien ambassadeur, président de la Commission française pour l'Unesco, membre du Conseil supérieur de la magistrature ;
- Monsieur Linos-Alexandre SICILIANOS, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme ;
- Monsieur Christian VIGOUROUX, président de section honoraire au Conseil d'Etat, déontologue.

Il appartiendra en particulier aux membres du comité, sous votre présidence, de veiller au bon déroulement, à l'impartialité et à la transparence des états généraux de la justice, en vérifiant la qualité et la disponibilité de l'information adressée aux différents publics susceptibles de participer, ainsi que la bonne tenue des débats et des échanges, en termes notamment de liberté de parole et de traitement équitable des contributions et des propositions.

Les services du ministère de la justice sont à la disposition du comité pour lui permettre de mener à bien sa mission. Vous bénéficierez plus particulièrement de l'assistance de l'équipe projet des états généraux de la justice, placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel à ces états généraux. Cette équipe pourra notamment répondre à tout besoin de documentation, de logistique ou encore de mise en relations avec les directions et services du ministère. L'inspection générale de la justice vous apportera également son concours.

Le comité pourra bien sûr se déplacer dans les juridictions et les services relevant du ministère de la justice, entendre toute personne ou organisation pouvant éclairer ses travaux et recevoir directement des contributions, notamment via le site des états généraux.

Il pourra au long de cet exercice avoir une communication propre. Je sais pouvoir compter sur votre engagement, et celui de l'ensemble des membres du comité des états généraux de la justice, afin que nous puissions collectivement, dans le prolongement des actions de réparation et de modernisation déjà engagées, améliorer le fonctionnement, l'efficacité et l'image du service public de la justice – et restaurer ainsi le pacte civique qui l'unit à la Nation. Car c'est en son nom, dans notre État de droit, que les décisions de justice sont rendues.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 3. Lettre de mission de Monsieur Jean-Denis Combrexelle

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 13 octobre 2021,

Monsieur le président,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Monsieur Jean-Denis COMBEXELLE
Président de section
Conseil d'Etat
1 place du Palais Royal
75100 PARIS CEDEX 01

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « justice économique et sociale » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- **La lisibilité et l'attractivité de la justice économique**, tant à l'égard des TPME et PME qu'à l'égard des entreprises de dimension internationale. A cet égard, la question du périmètre d'un unique tribunal des activités économiques pourrait être expertisée. En outre, le renforcement de l'attractivité de la place de Paris pourrait donner lieu à une réflexion sur les voies de promotion des chambres commerciales internationales de la Cour d'appel de Paris (CCIP-CA), ce sans préjudice de la question des conditions d'un traitement judiciaire de qualité des activités économiques par l'ensemble des tribunaux situés dans un ressort économique d'importance.
- **L'efficacité et la célérité de la justice prud'homale**, ce qui implique une expertise des causes de sa lenteur actuelle afin d'envisager les réformes nécessaires à mener sur le plan procédural ou organisationnel,
- **L'implication des parquets en matière économique, devant les juridictions civiles et commerciales** (détection des entreprises en difficulté, suivi des procédures collectives, transparence de la vie économique) **et devant les juridictions répressives** (sanction des dirigeants indécents, lutte contre les fraudes et le blanchiment).

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

Le groupe de travail « justice économique et sociale », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Monsieur Stephen ALMACEANU, vice-procureur près le tribunal judiciaire de Paris;
- Monsieur Christophe ANDRE, maître de conférence en droit privé à l'Université Versailles-Saint-Quentin, Directeur de L'Autre Prépa;

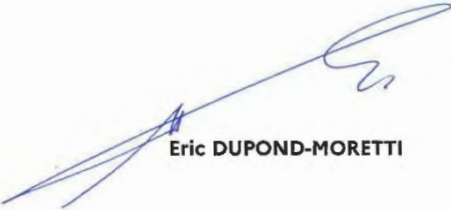
- Madame Sonia ARROUAS, présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France, présidente du tribunal de commerce d'Evry;
- Maître Rachid BRIHI, avocat au barreau de Paris ;
- Madame Carole CAILLARD, présidente de chambre commerciale de la cour d'appel d'Orléans ;
- Monsieur Pierre CHEVALIER, magistrat de l'ordre judiciaire, directeur des affaires juridiques et fiscales et des services associés de la Caisse des dépôts et consignations;
- Maître Olivier FREGET, avocat au barreau de Paris;
- Madame Sophie JONVAL, greffière associée au sein du tribunal de commerce de Caen, présidente du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.
- Monsieur Philippe ROUSSEL-GALLE, professeur à la Faculté de Droit, d'économie et de gestion, Université Paris Descartes;

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Lucie AUVERGNON, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 4. Lettre de mission de Madame Isabelle Gorce

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Madame la première présidente,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Madame Isabelle GORCE
Première Présidente
Cour d'Appel de Bordeaux
Place de la république
33077 BORDEAUX

13, place Vendôme
75042 Paris Cedex 01
Téléphone standard 01 44 77 60 60
www.justice.gouv.fr

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « justice pénitentiaire et de réinsertion » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Dépasser l'opposition désormais largement artificielle entre milieu fermé et milieu ouvert en réfléchissant aux conditions de mise en place d'une « offre de peines » par les services pénitentiaires, permettant d'éclairer les décisions des magistrats, d'améliorer les prises en charges, et de respecter la dignité des personnes dans l'objectif d'une meilleure prévention de la récidive.
- Les établissements pénitentiaires comptaient en effet, au 1^{er} octobre 2021, 69 225 détenus pour 60 374 places soit une densité globale moyenne de 115% et de 129 % en maison d'arrêt. Vous pourriez à cet égard interroger l'amélioration de la prise en charge des publics et des conditions de travail des agents et l'efficacité de leur action.
- S'agissant de mesures de probation et d'aménagement de peines, les missions des SPIP ont considérablement évolué donnant davantage de sens, de visibilité et de responsabilité aux métiers d'insertion et de probation. Vous pourriez interroger ici la nécessité de renforcer la doctrine, le fonctionnement, l'organisation et les méthodes d'intervention des SPIP, tout en précisant leurs relations avec d'autres acteurs et/ou partenaires.
- Ces réflexions pourraient s'accompagner de propositions relatives à l'adaptation des métiers pénitentiaires à ces évolutions, au renforcement de leur attractivité, à la fidélisation des personnels ainsi qu'à l'adaptation de la formation initiale et continue des agents.
- Enfin, vous pourriez questionner les méthodes et outils d'évaluation de la récidive permettant de mieux adapter les prises en charge et d'identifier ce qui relève directement des services pénitentiaires de ce qui incombe à d'autres acteurs qu'il conviendra de mobiliser.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

Le groupe de travail « justice pénitentiaire et de réinsertion », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Madame Franca ANNANI, cheffe d'établissement ;
- Monsieur Elysée AUBER, officier pénitentiaire ;
- Madame Géraldine BLIN, directrice générale de l'association Agir pour la Réinsertion Sociale du Val d'Oise ;
- Monsieur Jean-Pierre ESCARFAIL, président de l'Association pour la Protection contre les Agressions et Crimes Sexuels ;
- Monsieur Ludovic FOSSEY, juge de l'application des peines ;
- Madame Jennie NOAH, directrice des services d'insertion et de probation ;
- Monsieur Vincent PENARD, avocat ;
- Monsieur Damien SAVARZEIX, procureur de la République ;
- Monsieur Jean-Paul SERE, professeur de droit.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Monsieur Antoine DANIEL, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Madame la première présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 5. Lettre de mission de Monsieur Bernard Keime-Robert Houdin

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Monsieur le Premier Président,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Monsieur KEIME-ROBERT HOUDIN Bernard
Premier Président
5 rue Carnot
RP 1113
78011 VERSAILLES

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « évolution des missions et des statuts » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, celles de l'organisation interne et du fonctionnement des juridictions qui doivent être repensés à l'aune des évolutions récentes et notamment des avancées du numérique, particulièrement dans la **redéfinition du rôle et des missions des équipes administratives et juridictionnelles** qui les composent.
- Ensuite, celle du **parcours usager**, parfois complexe ou peu lisible, qui pourrait être amélioré tant par une remise en questionnement du fonctionnement des différents services (S, AP, PJJ) et de leurs interactions que par la mise en place d'organisations modernes centrées sur l'accompagnement du justiciable.
- Enfin, celle du **statut du parquet** dont les demandes d'évolution sont nombreuses.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

D'autres problématiques liées à l'évolution des missions des équipes autour des magistrats et au statut du parquet seront abordées dans le cadre d'autres ateliers thématiques des états généraux de la justice, dont les travaux pourront utilement enrichir les vôtres et notamment le rôle des acteurs de la chaîne pénale dans le cadre du groupe de travail sur la simplification de la justice pénale.

Le groupe de travail « évolution des missions des statuts », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Madame Nathalie BECACHE, procureure générale près la cour d'appel de Rouen ;
- Monsieur Romain CELETTE, greffier à l'Ecole nationale des greffes ;

- Madame Valérie DELNAUD, présidente du tribunal judiciaire de Rouen ;
- Monsieur Bertrand MATHIEU, professeur agrégé des Facultés de droit, conseiller d'Etat en service extraordinaire ;
- Madame Frédérique PORTERIE, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Bordeaux ;
- Monsieur Pierre ROUSSEL, directeur de greffe du tribunal judiciaire de Lille ;
- Maître Daniel SOULEZ LARIVIERE, avocat.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Amélie RIBEIRO MOREIRA, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le premier président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 6. Lettre de mission de Madame Marie-Suzanne Le Quéau

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Madame la procureure générale,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Madame Marie-Suzanne LE QUEAU
Procureure Générale
20, place de Verdun
13616 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « simplification de la procédure pénale » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Une refonte globale de la procédure pénale, à l'aune des attentes fortes de l'ensemble des acteurs et citoyens en termes de simplification, de stabilité et de lisibilité, à l'exception de la procédure applicable aux mineurs, pour la part du traitement qui leur est spécifique et relève du code de justice pénale des mineurs. Vos travaux pourraient intégrer l'influence grandissante du droit européen et international sur les équilibres de la procédure, compte tenu :
 - D'une part, de l'importance croissante des instruments de droit pénal et de coopération judiciaire pénale de l'Union européenne, en ce compris leur interprétation par la Cour de justice de l'Union européenne, sur le droit national.
 - D'autre part des engagements internationaux de la France en matière pénale et particulièrement son adhésion au système de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (CESDHLF).
- Le périmètre et des missions des acteurs de la procédure pénale (enquêteur, avocat, greffier, ministère public, juge pénal) : la déjudiciarisation de certains contentieux, le déroulement des enquêtes pénales sans revenir sur le principe du contrôle effectif de la police judiciaire par le parquet, le principe de l'opportunité des poursuites, le pilotage de l'action publique au travers de la place et des modalités des alternatives aux poursuites, la justice pénale négociée et la place de l'audience en matière pénale.
- Enfin, celle des potentialités offertes par le numérique pour fluidifier les échanges entre les acteurs de la justice pénale.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

D'autres problématiques liées à la simplification de la justice pénale seront abordées dans le cadre d'autres ateliers thématiques des états généraux de la justice, dont les travaux pourront utilement enrichir les vôtres et notamment la phase post-sentencielle dans le cadre du groupe de travail « Justice pénitentiaire et de réinsertion », l'évolution des missions des équipes et statut du parquet ainsi que le pilotage des organisations.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

Le groupe de travail « simplification de la justice pénale », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Monsieur Alexandre de BOSSCHERE, procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Amiens ;
- Madame Céline GARCON, enseignante IEP Paris ;
- Monsieur Vincent LE BEGUEC, contrôleur général de police, conseiller judiciaire du directeur général de la police nationale (DGPN) ;
- Monsieur Alexandre MALO, colonel, sous-directeur de la police judiciaire (DGGN) ;
- Maître Dominique MATTEI, avocat ;
- Monsieur Jean-Baptiste PERRIER, professeur de droit pénal ;
- Madame Laureline PEYREFITTE, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Meaux ;
- Madame Jennyfer PICOURY, présidente du tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne ;
- Monsieur Marc SOMMERER, premier vice-président chargé de l'instruction au TJ de Paris ;
- Madame Emilie SORET, greffière fonctionnelle au tribunal judiciaire de Bobigny ;

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Aude GROUALLE et Monsieur Valéry MORRON, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Madame la procureure générale, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 7. Lettre de mission de Monsieur Stéphane Noël

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021,

Monsieur le président,

Le Président de la République procédera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Monsieur Stéphane NOEL
Président
Parvis du Tribunal de Paris
75017 PARIS

13, place Vendôme
75042 Paris Cedex 01
Téléphone standard : 01 44 77 60 60
www.justice.gouv.fr

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « simplification de la justice civile » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, celle de la **maîtrise des délais du procès civil**. Paradoxalement, les justiciables subissent la lenteur de la justice civile alors que le procès civil est la chose des parties. A cet égard, l'implication des parties et de leurs conseils dans l'impulsion de dynamiques procédurales adaptées à leurs litiges, notamment au stade de la mise en état, pourrait être repensée.
- Ensuite, celle de **l'articulation efficace et effective des modes amiables de règlements des différends (MARD) et du procès civil**, afin d'offrir aux justiciables une justice civile plurielle adaptée à la nature de chaque litige,
- Enfin, celle de **l'office du juge en matière civile, du périmètre et de l'intensité de son intervention, ce en lien avec la question de l'attractivité des fonctions civiles**.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

Le groupe de travail « simplification de la justice civile », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Maître Philippe BARON, avocat au barreau de Tours;
- Maître Maguy BIZOT, avocat au barreau de Paris ;
- Maître Romain CARAYOL, avocat au Barreau de Paris et médiateur;
- Madame Cécile CHAISNAIS, professeur en droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas ;
- Madame Stéphanie KRETOWICZ, présidente du tribunal judiciaire de Chartres;
- Madame Corinne PANNETTA, présidente de la première chambre civile de la cour d'appel de Colmar ;

- Madame Fouzia YAHYAOUI, directrice des services greffe adjointe au tribunal judiciaire d'Orléans.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Lucie AUVERGNON, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 8. Lettre de mission de Madame Elisabeth Pelsez

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Madame la directrice générale,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Madame Elisabeth PELSEZ
Directrice générale du GIP
Mission de préfiguration
du musée mémorial du terrorisme
13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01

13, place Vendôme
75042 Paris Cedex 01
Téléphone standard : 01 44 77 60 60
www.justice.gouv.fr

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté la présidence du groupe de travail consacré à la thématique « justice de protection » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, vous pourrez travailler le sujet de la place de la mission Justice (magistrats et PJJ) dans le pilotage de la politique de protection de l'enfance.
- Ensuite, s'agissant des tutelles, des majeurs vulnérables comme des mineurs, il s'agira d'expertiser, d'une part, si la déjudiciarisation engagée depuis plusieurs années doit être poursuivie et, dans ce cas, selon quelles modalités, et d'autre part, comment et selon quels moyens l'efficacité de cette justice de protection peut être renforcée, en particulier pour les majeurs vulnérables.
- Enfin, votre groupe proposera des pistes d'amélioration et d'accompagnement des publics confrontés aux situations de harcèlement, de violences ou encore de discriminations.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

Le groupe de travail « justice de protection », sera composé, outre de vous-même, notamment de :

- Maître Dominique ATTIAS, avocate ;
- Monsieur Sylvain BOTTINEAU, sous-directeur de l'enfance et de la famille, à la direction générale de la cohésion sociale, ministère des solidarités et de la santé ;
- Madame Anne CARON-DEGLISE, avocate générale à la Cour de Cassation ;
- Monsieur Laurent GEBLER, conseiller à la Cour d'appel de Paris ;
- Madame Véronique GHADI, directrice de la Direction de la qualité de l'accompagnement

- social et médico-social, Haute Autorité de Santé ;
- Madame Christine LESTRADE, directrice interrégionale de la PJJ ;
 - Monsieur Olivier RICHEFOU, vice-président de l'association des départements de France ;
 - Madame Laura TARDY, vice-présidente du Tribunal judiciaire de Châteauroux.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Christelle EVELINGER, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Madame la directrice générale, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 9. Lettre de mission de Madame Annie Podeur

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Madame la présidente,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Madame Annie PODEUR
Présidente de chambre
Cour des comptes
13 rue Cambon
75001 PARIS

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté, avec Monsieur Xavier RONSIN, premier président de la cour d'appel de Rennes, la co-présidence du groupe de travail consacré à la thématique « pilotage des organisations » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, celle du **maillage territorial des services judiciaires**, qui ne coïncide ni avec la carte administrative de l'Etat, ni avec les maillages des partenaires habituels de l'institution judiciaire (forces de sécurité intérieure, éducation nationale...) ni même avec ceux des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Ces disparités posent évidemment les questions de la cohérence des politiques publiques, du niveau de représentation de l'institution judiciaire au sein des instances partenariales, et *in fine*, de la crédibilité de l'institution judiciaire.
- Ensuite, celle de la définition des contours d'une *taille « critique »* de juridiction du premier et second degré susceptible de faire l'objet d'un **pilotage efficient**, tant en matière budgétaire qu'administrative.
- Enfin, celle du dialogue avec le citoyen et donc de la **communication de l'institution judiciaire** afin de permettre la bonne compréhension de son fonctionnement, vecteur de confiance.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

D'autres problématiques liées au pilotage des organisations seront abordées dans le cadre d'autres ateliers thématiques des états généraux de la justice, dont les travaux pourront utilement enrichir les vôtres.

Le groupe de travail « pilotage des organisations », sera composé, outre de vous-même et de Monsieur Xavier Ronsin, notamment de :

- Madame Marie-Thérèse BRUNISSO, procureure générale près la cour d'appel de Chambéry,
- Madame Anne DUCLOS-GRISIER, directrice de l'information légale et administrative,
- Monsieur Ludovic FOURCROY, sous-directeur du pilotage et de l'optimisation des moyens de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse,

- Madame Julie LATOU, cheffe d'établissement de Borgo,
- Monsieur Pascal MORERE, directeur délégué à l'administration interrégionale judiciaire.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Amélie RIBEIRO MOREIRA, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Madame la présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 10. Lettre de mission de Monsieur Xavier Ronsin

**Le garde des sceaux
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Monsieur le premier président,

Le Président de la République procédera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Monsieur RONSIN Xavier
Premier Président
Cour d'Appel de Rennes
Place du parlement de Bretagne - CS 66423
35064 RENNES Cedex

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté, avec Mme Annie PODEUR, présidente de chambre à la Cour des comptes, la co-présidence du groupe de travail consacré à la thématique « pilotage des organisations » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, celle du **maillage territorial des services judiciaires**, qui ne coïncide ni avec la carte administrative de l'Etat, ni avec les maillages des partenaires habituels de l'institution judiciaire (forces de sécurité intérieure, éducation nationale...) ni même avec ceux des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Ces disparités posent évidemment les questions de la cohérence des politiques publiques, du niveau de représentation de l'institution judiciaire au sein des instances partenariales, et *in fine*, de la crédibilité de l'institution judiciaire.
- Ensuite, celle de la définition des contours d'une **taille « critique »** de juridiction du premier et second degré susceptible de faire l'objet d'un **pilotage efficient**, tant en matière budgétaire qu'administrative.
- Enfin, celle du dialogue avec le citoyen et donc de la **communication de l'institution judiciaire** afin de permettre la bonne compréhension de son fonctionnement, vecteur de confiance.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

D'autres problématiques liées au pilotage des organisations seront abordées dans le cadre d'autres ateliers thématiques des états généraux de la justice, dont les travaux pourront utilement enrichir les vôtres.

Le groupe de travail « pilotage des organisations », sera composé, outre de vous-même et de Madame Annie PODEUR, notamment de :

- Madame Marie-Thérèse BRUNISSO, procureure générale près la cour d'appel de Chambéry ;
- Madame Anne DUCLOS-GRISIER, directrice de l'information légale et administrative ;

- Monsieur Ludovic FOURCROY, sous-directeur du pilotage et de l'optimisation des moyens de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Madame Julie LATOU, cheffe d'établissement de Borgo ;
- Monsieur Pascal MORERE, directeur délégué à l'administration interrégionale judiciaire.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Amélie RIBEIRO MOREIRA, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le premier président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI

Annexe 11. Liste des personnes entendues par le comité

Liste des personnes entendues par le comité

Premiers signataires de la « tribune »

- Monsieur Pierre Msika, juge placé Douai
- Madame Juliette Vigny, juge placée Orléans
- Madame Nelly-Juliette Bertrand, juge de l'application des peines Pontoise
- Madame Manon Lefebvre, substitut Boulogne sur mer
- Madame Clara Lanoes, juge Arras
- Madame Bérangère Thery, substitut Tours
- Madame Léa Clouteau, juge placée Douai
- Madame Albertine Munoz, juge de l'application des peines Bobigny
- Madame Anna Michaut, juge de l'application des peines Toulouse

Associations

- Cimade
 - Madame Violaine Husson, pôle droit et protections
 - Monsieur Marc Duranton, responsable national prison
- Droits d'urgence
 - Madame Gwenaëlle Thomas-Maire, directrice
 - Madame Julie Guillot
- Emmaüs France
 - Monsieur Jean-François Maruszczak, directeur général
 - Madame Marion Moulin, responsable générale de groupe
- Fédération des acteurs de la solidarité
 - Madame Alice Tallon, chargée de mission justice-jeunes
 - Monsieur Allain Coutanceau, directeur de l'association Le Logis, Saintes
- Fédération Citoyens et justice
 - Madame Sophie Diehl, Conseillère technique Justice des enfants et des adolescents
 - Madame Stéphanie Lassalle, Conseillère technique post-sentential

- Ligue des droits de l'homme
 - Maître Arie Alimi, avocat
 - Madame Sabrina Delattre, responsable du groupe de travail prison
- Orphelins apprentis d'Auteuil
 - Monsieur Nicolas Truelle, directeur général
 - Monsieur André Altmayer, directeur général adjoint
 - Monsieur Baptiste Cohen, responsable pôle de la protection de l'enfance
- Secours catholique :
 - Monsieur Alexandre Duval-Stalla, bénévole
 - Monsieur Jean Caël, responsable département prison-justice

Syndicats de magistrats

- FO- Unité magistrats
 - Madame Béatrice Brugère
 - Monsieur Michel Dutrus
 - Monsieur Fabrice Vert
 - Monsieur Laurent Richard
 - Madame Valérie Dervieux
 - Monsieur Marc Grimbert
- Syndicat de la magistrature
 - Madame Sophie Legrand
 - Mme Anne-Sophie Wallach
 - Mme Kim-Lan Reuflet
 - Monsieur Nils Monsarrat
 - Monsieur Thibaut Spriet
- Union syndicale des magistrats
 - Mme Céline Parisot
 - Mme Cécile Mamelin
 - Monsieur Ludovic Friat
 - Mme Catherine Vandier
 - Mme Marie-Noëlle Courtau-Duterrier
 - Monsieur Aurélien Martini
 - Mme Natacha Aubeneau

Syndicats de greffe

- Unsa-Services judiciaires
 - Monsieur Hervé Bonguet
 - Monsieur Alain Richard
 - Monsieur Vincent Rochefort

Syndicats protection judiciaire de la jeunesse

- SNPES PJJ FSU
 - Monsieur Vincent Fritsch
 - Madame Jacqueline Francisco
- SNFO PJJ
 - Madame Nadia Dahmani

Syndicats administration pénitentiaire

- FO justice cadresup
 - Monsieur Emmanuel Baudin
 - Monsieur Yoan Karar
 - Monsieur Emmanuel Guimaraes
 - Madame Catherine Urtiaga
- FO cadres supérieurs/ direction/CPIP
 - Madame Farida Ed Dafiri
 - Monsieur Sébastien Nicolas, Secrétaire Général du SNP FO Direction
 - Madame Mounia El Bouch
 - Monsieur Paul Bono
 - Madame Lorraine VIN, secrétaire nationale du SNP FO Direction
 - Madame Célia Pouget, Trésorière générale adjointe du SNP FO Direction
- CFTC syndicat libre justice
 - Monsieur Michael Rambaut
 - Monsieur Stéphane Iniesta
 - Monsieur Armand Minet
- CFTD SNDP
 - Madame Sophie Durosse
 - Monsieur Jean-Michel Dejenne
- CGT insertion probation
 - Madame Dorothee Dorléacq
 - Monsieur Julien Magnier

- Monsieur Benjamin Bons
- Madame Marion Bonneaud

Syndicats police nationale

- SCSI CFDT Police nationale
 - Madame Sabrina Rigolet, secrétaire générale
 - Monsieur Léo Moreau, chargé de mission
- Alliance Police nationale
 - Monsieur Stanislas Gaudon, délégué général
 - Monsieur David Olivier Reverdy, secrétaire national adjoint
- Synergie officiers
 - Monsieur Yann-Henry Tinière,
 - Madame Isabelle Trouslard, secrétaire nationale
- Unité SGP Police
 - Monsieur Grégory Joron, secrétaire général
 - Monsieur Jérôme Moisant
 - Monsieur Dominique Le Dourner
 - Monsieur Yann Bastière
- SICP
 - Monsieur Mathieu Valet

Gendarmerie

- CFMG- conseil de la formation militaire de la gendarmerie
 - Général Louis-Mathieu Gaspari, secrétaire général du conseil de la fonction militaire gendarmerie)
 - Major Patrick Boussemaere
 - Adjudant-chef Cédric Delforge
 - Gendarme Christophe Duprat
 - Major Philippe Le Dizes
 - Colonel Sébastien Baudoux
 - Adjudant-chef Elodie Lherminier

Syndicats avocats

- ABF- Avenir des barreaux de France
 - Maître Jérôme Dirou

- ACE – Avocats, ensemble
 - Maître Emmanuel Raskin
 - Maître Anne-Sophie Bardon
- CNA- Conférence nationale des avocats
 - Maître Karline Gaborit
- FNUJA – Fédération nationale des unions des jeunes avocats
 - Maître Simon Warynski
 - Maître Simon Dubois
- MAC - Manifeste des avocats collaborateurs
 - Maître Avi Bitton
- SAF – Syndicat des avocats de France
 - Maître Claire Dujardin
 - Maître Meriem Ghenim

Organisations professionnelles avocats

- CNB – Conseil national des Barreaux
 - Jérôme Gavaudan, président du CNB
- Conférence des bâtonniers
 - Maître Bruno Blanquer, président
- Barreau de Paris
 - Maître Julie Couturier, bâtonnière du barreau de Paris
 - Maître Vincent Nioré, vice-bâtonnier

Juridictions

- Cour d'appel Douai
 - Monsieur Jean Seither, premier président
 - Monsieur Frédéric Febvre, procureur général
- TJ Lille
 - Monsieur Xavier Puel, président
 - Madame Bénédicte Royer, vice-présidente, secrétaire générale
 - Madame Carine Gillet, première vice-présidente, civil
 - Madame Agnès Deletang, première vice-présidente adjoint, civil
 - Madame Catherine Guieu-Delfosse, vice-présidente, civil

- Monsieur Damien Cuvillier, vice-président, social
- Madame Laurence Berthier, première vice-présidente, affaires familiales
- Madame Sarah Renzi, JAF
- Monsieur Grégory Abiven, premier vice-président instruction
- Madame Aurélie Vitteaut, juge d'instruction
- Madame Aurélia Devos, première vice-présidente adjoint, pénal
- Madame Audrey Bailleul, vice-présidente, pénal
- Madame Anne Régent, première vice-présidente application des peines
- Madame Michèle Lefevre, première vice-présidente, contentieux de la protection et de la proximité
- Madame Astrid Granoux, vice-présidente, contentieux de la protection et de la proximité
- Monsieur Roger Pereira, juge de l'application des peines
- Madame Véronique Isart, première vice-présidente en charge du tribunal pour enfants
- Madame Samia Merabti, juge des enfants
- Madame Sandrine Normand, vice-présidente, juge des libertés et de la détention

- Madame Carole Etienne, procureure
- Madame Pascale Girardon, procureure adjoint, cheffe de la division action publique spécialisée
- Monsieur Michael Bonnet, premier vice-procureur chef de la section des affaires économiques
- Madame Solène Dubois, première vice-procureure,
- Madame Christine Pons, vice-procureure
- Madame Emilie Julien, substitut pôle JIRS
- Monsieur Olivier Agnus, substitut, TTR
- Madame Céline Meynet, substitut, section mineurs
- Monsieur Pierre Goupillaud, substitut, section affaires civiles
- Madame Nathalie Debeurme, directrice principale des services de greffe
- Monsieur Dominique Balavoine, greffier principal
- Madame Catherine Hoet, directrice des services de greffe, civil
- Madame Isabelle Fromont, directrice des services de greffe, famille
- Madame Virginie Decrouille, directrice des services de greffe, CPH

- Monsieur Adrien Demeester, directeur des services de greffe, TPE
 - Monsieur Deniz Aganoglu, greffier, pôle protection et proximité
 - Madame Morgane Bouscaud, greffière, TPE
 - Madame Katia Rabineau, greffière, exécution des peines
 - Monsieur Philippe Dujardin, greffier application des peines
 - Madame Hajarre Hamrouni, greffière
 - Madame Bénédicte Cloet, directrice service de greffe
 - Madame Marie-Françoise Bouttier, directrice service de greffe
 - Madame Elsa Hofferer, greffière parquet
 - Madame Marie Mascout, directrice service de greffe, instruction
 - Madame Nathalie FLASZENSKI -secrétaire générale du conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord ;
- Barreau de Lille
 - Maître Marie-Christine Dutat, bâtonnière du barreau de Lille
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Lille
 - Madame Valérie DECROIX, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille,
 - Madame Jeannie NOAH, ancienne avocate, directrice fonctionnelle du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Nord,
 - Madame Nathalie BOSC, directrice, cheffe de l'antenne de Lille,
 - Mme Justine JONVEL, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, antenne de Lille
 - Mme Emmanuelle BALBONI, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, antenne de Lille
 - Mme Vanessa ROSSIGNOL, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, antenne de Lille
 - Mme Mathilde BAULT, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, antenne de Lille
 - Mme Constance BAX, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, antenne de Lille
 - Mr Mohamed AIT KHAYOUSSEF, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, antenne de Lille

- Cour d'appel de Paris
 - o Monsieur Jean-Michel Hayat, premier président
 - o Monsieur Rémy Heitz, procureur général

- Tribunal judiciaire d'Evry
 - o Monsieur Benjamin Deparis, président
 - o Madame Caroline Nisand, procureure de la République
 - o Madame Solenn Declerk, directrice de greffe,
 - o Madame Cécile Tronche, directrice de greffe adjointe,
 - o Madame Laetitia Muylaert, vice-présidente chargée du secrétariat général de la présidence,
 - o Madame Laurence Contios, vice-présidente au pôle pénal,
 - o Madame Marie-Hélène Pomarede, première vice-présidente, coordinatrice du pôle de la famille,
 - o Madame Louise Bluwol, juge aux affaires familiales,
 - o Madame Anne Bray, directrice de greffe des services judiciaires du pôle de la famille,
 - o Madame Alexandra Hassani, greffière au pôle de la famille,
 - o Madame Adeline Mommejat, adjoint administratif au pôle de la famille,
 - o Madame Karima Zouaoui, première vice-présidente, coordinatrice du pôle civil,
 - o Madame Caroline Davroux, première vice-présidente adjointe au pôle civil,
 - o Madame Virginie Bourel, juge au pôle civil,
 - o Monsieur Philippe Devoucoux, premier vice-président adjoint, coordonnateur du pôle économique et social,
 - o Madame Corinne Lorente, première vice-présidente chargée des contentieux de la protection, coordinatrice des tribunaux de proximité,
 - o Madame Elise Hureau, vice-présidente chargée des contentieux de la protection au tribunal de proximité d'Etampes,
 - o Madame Catherine Sarrazin, greffière tribunal de proximité d'Etampes,
 - o Madame Marie-Anna Serveaux, secrétaire administrative au bureau d'aide juridictionnelle,
 - o Monsieur Michel Gutierrez, adjoint administratif au bureau d'aide juridictionnelle,
 - o Madame Sophie Plassart, première vice-présidente chargée des fonctions de juge de l'application des peines, coordinatrice du service de l'application des peines,

- Madame Caroline Mercier, greffière au service de l'application des peines,
 - Madame Cécile Boichot, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants,
 - Monsieur Cyril Beauvils de Saint Vincent, juge des enfants,
 - Madame Elisa Lamouret, juge d'instruction,
 - Madame Ariane di Maria, directrice de greffe des services judiciaires,
 - Madame Amandine Cagnion, directrice de greffe des services judiciaires,
 - Madame Camille Peze, greffière au service du juge des libertés et de la détention, Madame Hayat Kenouche, adjointe administratif au bureau d'ordre majeur,
 - Monsieur Jean-Cédric Gaux, vice-procureur chargé du secrétariat général du parquet
 - Madame Philippine Renard, substitut au pôle de l'exécution des peines,
 - Monsieur Charles Hebrard, substitut au pôle des affaires générales,
- Barreau de l'Essonne
 - Maître Laurent Caruso, bâtonnier du barreau de l'Essonne
 - Maître Sylvie Monteiro, avocate
 - Défenseure des droits
 - Madame Claire Hedon, défenseure des droits
 - Madame Jacob
 - Madame Pauline Caby, magistrate
 - Défenseur des enfants
 - Monsieur Eric Delemare, défenseur des enfants auprès de la défenseure des droits
 - Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL)
 - Madame Dominique Simonnot, contrôleuse général des lieux de privation de liberté
 - Monsieur André Ferragne, secrétaire général
 - Madame Maud Hoestland, directrice des affaires juridiques
 - M. Patrick Lefas, président honoraire de la Cour des comptes
 - Conseil national des associations de la protection de l'enfance (CNAPE)
 - Madame Josiane Bigot, présidente du conseil d'administration de la CNAPE

- CSN- Conseil supérieur du notariat
 - o Maître David Ambrosiano, président
 - o Monsieur Jérôme Fehrenbach, directeur général
 - o Monsieur Davos, directeur des affaires juridiques
- Conseil national de l'aide juridique (CNAJ)
 - o Madame Catherine Chadelat, présidente
- Association pour la médiation familiale (APMF) et Médiation 21
 - o Monsieur Sébastien Cuinet
- Syndicat professionnel des médiateurs (SYME)
 - o Monsieur Jean-François Pellerin
- Fédération française des centres de médiation (FFCM)
 - o Monsieur Romain Carayol

Directions du ministère de la justice

- Direction des affaires civiles et du sceau
 - o Monsieur Jean-François de Montgolfier, directeur
 - o Madame Céline Boniface, bureau du droit processuel et du droit social
- Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
 - o Madame Charlotte Caubel, directrice
- Direction de l'administration pénitentiaire
 - o Monsieur Laurent Ridet, directeur
 - o Madame Vanessa Prempain, directrice de cabinet
- Direction des affaires criminelles et des grâces
 - o Monsieur Olivier Christen, directeur
 - o Madame Eve Mathien, bureau législation pénale générale
- Direction des services judiciaires
 - o Monsieur Paul Huber, directeur
 - o Madame Amélie Ribeiro-Moreira, chargée de mission
- Secrétariat général
 - o Madame Catherine Pignon, secrétaire générale
 - o Monsieur Philippe Clergeot, secrétaire général adjoint

- Monsieur Sébastien Gallois, secrétaire générale adjoint
- Monsieur Philippe Caillol, chef de service, SADJAV

Autres directions

- Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), Général Christian Rodriguez et Aline Emptaz, conseillère justice du directeur général
- Direction générale de la police nationale (DGPN), M. Frédéric Vaux, directeur général de la police nationale
- Direction du budget, René Sève, contrôleur budgétaire et comptable ministériel du ministère de la justice et Jean-Marc Oléron